

Assemblée générale statutaire du groupement syndical
des retraités A.V.S et retraités A.I. du 29. mai 1985 à l'hôtel
Central à Fribourg. (3)

C'est à 15 heures que débute cette assemblée: 38 membres présents
et beaucoup d'excusés. Le Président Joseph Rey salue les
membres et adresse un salut particulier aux 2 représentants
du service social de la ville M^{rs} Vogel et Fano qui donnent
des renseignements sur leurs services respectifs. L'ordre du
jour et le procès-verbal de la dernière assemblée sont approu-
vés. Suit le rapport du Président. Celui-ci comprend surtout
la volonté de collaborer avec d'autres groupements travail-
lant dans les mêmes perspectives, à la décharge des 22.000
retraités A.V.S et retraités A.I. que compte notre comité: services
orientés vers l'aide, l'existence matérielle et morale à
apporter aux personnes âgées. ^{Ensemble} Notre comité depuis le 23 février
1984 a tenu 15 séances sous compte les permanences du
mardi; le loto qui a connu un grand succès; les rencontres
avec la direction des G.F.M.; les transports en commun du
grand Fribourg; les C.F.F. à Berne et tenté les autres requêtes
en faveur de nos membres. Nous sommes intervenus aussi
auprès de M^{rs} le conseiller fédéral Egli, chef du département
de l'intérieur à la suite des propositions nettement insup-
portables de revalorisation des retraités A.V.S et A.I. au premier
jour de 1986. Celles-ci concernent la revalorisation désirable
de 4,34% des retraités. Nous demandons enfin d'être reçu à
Berne en qualité de corps représentatif des retraités A.V.S.
et retraités A.I. Intervention auprès de la société de médecine
du canton: du 6 février - 9 mars et 15 mai pour une infor-
mation complète aux patients soignés par un médecin
non accrédité dans un hôpital public et qui de ce fait
envoie ses malades dans une clinique privée. Ce grou-
pement est à la disposition des patients pour fournir
les renseignements nécessaires. Soutien aussi différentiel
continuel pour l'instauration du tribunal des loyers à
loyer. Et le président demande à tous les retraités

et être solidaires et de s'engager; le meilleur et l'unique
moyen pour nous défendre. Le rapport du Président est
approuvé à l'unanimité. Rapport annuel sur les proce-
dures hebdomadaires présentés par le porte-parole des
commissions, le collègue Denis Suroz. Plusieurs personnes
viennent le mardi de 16 h. à 17 heures demander des
renseignements sur la manière de remplir leur obli-
gation d'impôt. Assurance maladie: plusieurs personnes
nous font part de leurs soucis au sujet du montant
de la cotisation demandée pour leur caisse maladie et
des prestations en cas d'hospitalisation. Nous sommes
intéressés auprès des caisses maladie et fait les démarches
nécessaires. Logement: nous avons fait la défense des
locataires victimes d'agissements inadmissibles et nous
avons recollé près de 500 signatures pour l'initiative
de l'A.F.L.O.C.A. Résultat: cette première période d'ex-
périence nous a convaincu que nos propositions sont
nécessaires. Le Président remercie le collègue Denis Suroz
pour son rapport. Pour la caisse, c'est le collègue
Paul Cinguly qui nous donne les comptes en l'absence
de M^le Pierrot Piccolo démissionnaire. La fortune nette
au 15 mai 1975 est de 3,652,65 fr. Les comptes ont été
contrôlés par le collègue Alfred Winkler et reconnu
exact. Le Président remercie les collègues Paul Cinguly
et le contrôleur Alfred Winkler pour leur travail. Ceux-ci
sont approuvés à l'unanimité. Nous nommons ensuite le
caissier. Sur proposition du collègue Paul Cinguly, c'est le
collègue Victor Wandeler, membre de notre mouvement
qui est nommé à l'unanimité. Venant compte de l'om-
pleur et de l'extension de notre mouvement nous
voulons élargir notre comité. Sur proposition 3 nouvelles
membres feront partie du comité élargi. Ils sont
nommés et ce sont: les collègues Pierre Elberl, Henri
Devaux et Fernand Cuernut. Nous entendons ensuite
M^le Vogel et Zotto du service social de la ville qui nous
donnent des renseignements très utiles pour l'obtention

de la participation communale aux cotisations de
l'assurance-maladie obligatoire de la ville de Fribourg
en faveur des rentiers A.V.S. et A.I. Tous ces renseignements
peuvent être obtenus auprès du formulaire spécial à demander
au service social: Rue Zaeringerstrasse. Le Président remercie
toutes les personnes qui ont pris la parole au cours de cette
assemblée et également M^{rs} Vogel et Fottu du service social
et lève l'assemblée à 17 h³⁰

Le Président

Le secrétaire
Frey